

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

CATALOGUE

IMAGE: CC-BY

BELGIUM
FIGHTS
ON

BELGIUM IN EXILE 1940-1944

GOVERNEMENT BELGE, RÉFUGIÉS ET SOLDATS
EN GRANDE-BRETAGNE

09
12
'10

03
04
'11



BELGIUM IN EXILE 1940-1944

GOUVERNEMENT BELGE, RÉFUGIÉS ET SOLDATS
EN GRANDE-BRETAGNE

Catalogue de l'exposition du même nom
aux Archives générales du Royaume à Bruxelles
9 décembre 2010 au 3 avril 2011

**ARCHIVES GÉNÉRALES ET
ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES**

**SERVICE ÉDUCATIF
CATALOGUES**

182

ISBN: 978 90 5746 297 9

Archives générales du Royaume
D/2010/531/087

Numéro de commande:
Publ. 4935

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 Bruxelles

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

BELGIUM IN EXILE 1940-1944

GOUVERNEMENT BELGE, RÉFUGIÉS ET SOLDATS
EN GRANDE-BRETAGNE

**LUIS ANGEL BERNARDO Y GARCIA
ET GEERTRUI ELAUT**

Catalogue de l'exposition du
même nom
aux Archives générales du
Royaume à Bruxelles
9 décembre 2010
au 3 avril 2011

Bruxelles - 2010

INTRODUCTION

De 1940 à 1944, une vingtaine de milliers de Belges partagent l'exil de leur gouvernement en Grande-Bretagne. Pour la majorité d'entre eux, l'exil est subi et ne résulte en rien d'un choix motivé par le refus de l'occupation allemande. Se retrouvent pêle-mêle une quinzaine de milliers de réfugiés mais aussi une poignée de militaires évacués, progressivement rejoints par ceux qui ont choisi de continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne et quelques personnalités politiques, syndicales et du monde des affaires qui ont sciemment opté pour l'exil. Au mois d'octobre 1940, oubliant les errements qui ont suivi la défaite de la France, le gouvernement belge reconstitué à Londres décide de poursuivre résolument la guerre aux côtés des Alliés afin de recouvrer la souveraineté pleine et entière de la Belgique.

Paul-Henri Spaak dressera dans ses mémoires l'inventaire des tâches multiples et difficiles que le gouvernement belge en exil s'est assigné : « *Il nous fallait organiser une armée, appeler sous les armes en Grande-Bretagne tous les Belges en âge de servir, disséminés à travers le monde ; reprendre en main nos postes diplomatiques qui pendant près de trois mois avaient été laissés sans instructions (...) gérer les affaires de notre colonie, notre richesse et notre atout principal dans la lutte qui continuait ; utiliser au mieux pour l'effort commun notre or qui avait été mis à l'abri ; mettre au travail les quelques milliers de Belges réfugiés en Grande-Bretagne, les aider et les réconforter. Il fallait rendre à tous la confiance et l'espoir ; donner à ceux au milieu de qui nous vivions l'image d'une Belgique décidée à jouer sans défaillance son rôle dans la guerre ; préparer l'avenir, aussi bien en ce qui concerne notre vie intérieure après la victoire que notre politique internationale ; enfin vivre en bons termes avec les parlementaires qui étaient à Londres et qui avaient quelque tendance à nous contester les pouvoirs que nous nous étions attribués* ».

I. L'INVASION, L'EXODE, L'EXIL

Le 10 mai 1940, la Belgique est envahie. Entre un million cinq cent mille et deux millions de Belges déferlent sur la France. Le 28 mai, Léopold III capitule à la tête de son armée. Le gouvernement belge décide de poursuivre le combat en France et rompt avec le Roi. Le 22 juin, l'armistice demandé par la France est signé. Abattus, la plupart des ministres belges s'alignent sur la position du gouvernement de la III^{ème} République moribonde. À l'insu du gouvernement, le ministre libéral de la Santé publique, Marcel-Henri Jaspar, gagne Londres. Le 23 juin, il lance sur les ondes de la *British Broadcast Corporation* (BBC) un appel à poursuivre la lutte. Il sera désavoué par ses collègues. Le gouvernement belge défait tergiverse quant à l'opportunité de poursuivre en Grande-Bretagne la lutte contre l'envahisseur. Il s'applique à démobiliser les troupes belges en France et organise le rapatriement des réfugiés, fonctionnaires et jeunes de la réserve de recrutement vers le pays occupé. Pour une quinzaine de milliers de réfugiés belges, l'exil se poursuit en Grande-Bretagne. Le 4 juillet, le ministre catholique des Colonies, A. De Vleeschauwer, muni par ses collègues des pleins pouvoirs exécutifs et législatifs sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi rejoint la capitale britannique. Le 1^{er} août, le ministre des Finances, le libéralisant C. Gutt, entreprend le grand voyage. Avec l'appui de l'ambassadeur de Belgique à Londres, É. de Cartier de Marchienne, et de l'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale à New York, G. Theunis, ils tentent de rallier le Premier ministre catholique, H. Pierlot, et le ministre socialiste des Affaires étrangères, P.-H. Spaak. L'occupant leur interdisant tout retour au pays et confrontés au silence pesant de Léopold III, Spaak et Pierlot gagnent la Grande-Bretagne le 22 octobre 1940 après un périple à travers l'Espagne et le Portugal.

Des militaires britanniques accueillent les réfugiés belges.

AGR, *Archives J. Dequent, Belgium*, Vol. III, n° 4, 1942.

1. Dessin de *L'Illustration* (magazine français), représentant la rupture entre le Roi Léopold III et le Premier ministre H. Pierlot.

CEGES, *Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines*.

Arrivée de réfugiés belges en Grande-Bretagne, mai 1940.

AGR, *Archives J. Dequent, Belgium*, Vol. IV, n° 10, 1943.

2. Arrivée de réfugiés belges en Grande-Bretagne, mai 1940.

AGR, *La Belgique indépendante*, 6 février 1941.

Arrivée de réfugiés belges en Grande-Bretagne, mai 1940.

AGR, *La Belgique indépendante*, 24 avril 1941.

3. Dessins de presse évoquant la présence belge en Grande-Bretagne.

AGR, *Archives J. Dequent, Marine*, Vol. II, n° 5, mai 1942.

Les Belges lors de l'exode vers la France, mai 1940.

CEGES, *Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines*.



En cas de capitulation de l'armée, les ministres entendent rester solidaires des alliés et poursuivre la guerre en France. Pour Léopold III, les obligations de la Belgique envers ses garants cessent dès la capitulation militaire.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 35.

Le 31 mai 1940, le gouvernement et les parlementaires réunis à Limoges désavouent publiquement l'attitude du Roi.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 49.

À l'insu du gouvernement, le ministre de la Santé publique, M.-H. Jaspar, gagne la capitale britannique, où le 23 juin 1940, il lance sur les ondes de la BBC un appel à poursuivre la lutte.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar,, n° 2036.

Le 22 juin 1940, l'Armistice demandé par la France est signé. Abattus, la plupart des ministres s'alignent sur la position du gouvernement français vaincu.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 50.

Le gouvernement défait s'applique à démobiliser les troupes repliées en France et organise le rapatriement des réfugiés, fonctionnaires et jeunes de la réserve de recrutement vers le pays occupé.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 50.

C. Gutt et A. De Vleeschauwer tentent de rallier le Premier ministre, H. Pierlot, et le ministre des Affaires étrangères, P.-H. Spaak, échoués en France non-occupée.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 50.

L'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale à New York, G. Theunis, va joindre ses efforts à ceux de l'ambassadeur de Belgique à Londres, É. de Cartier de Marchienne, pour convaincre H. Pierlot et P.-H. Spaak de rejoindre la Grande-Bretagne.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 50.

Le 28 mai 1940, sans en avoir informé le gouvernement replié à Paris, après avoir prévenu les alliés mais sans les consulter, le Roi Léopold III capitule sans condition.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 35.

Le 31 mai 1940, devant les parlementaires réunis à Limoges, H. Pierlot réussit à calmer les esprits. L'assemblée soutient le gouvernement et constate l'impossibilité de régner de Léopold III.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 100.

P.-H. Spaak dressera dans ses mémoires l'inventaire des tâches multiples et difficiles que le quatuor ministériel s'est assigné dès le mois d'octobre 1940.

Bruxelles, Archives & Musée de la Littérature, Papiers P.-H. Spaak.

II. LE GOUVERNEMENT BELGE DE LONDRES

Au mois d'octobre 1940, forts de la reconnaissance britannique, Pierlot, Spaak, Gutt et De Vleeschauwer reconstituent seuls à Londres un gouvernement belge à tendance conservatrice et majoritairement francophone. Les remuants parlementaires exilés rassemblés autour de l'ancien président de la Chambre et bourgmestre d'Anvers, Camille Huysmans, et du ministre Jaspar exclu du gouvernement perdent la partie. Ces politiques exilés ont tenté de former une nouvelle autorité belge reconnue par les Britanniques en l'absence du gouvernement belge échoué en France. La trentaine de parlementaires appartenant surtout à la gauche socialiste et libérale finissent par se rallier au gouvernement belge de Londres tout en adoptant une attitude critique et en remplissant un semblant d'opposition politique interne tout au long de l'exil. Autour du gouvernement belge et de l'ambassade de Belgique, gravitent aussi une poignée de syndicalistes refusant la défaite, quelques hommes d'affaires repliés à Londres et un escadron de hauts fonctionnaires partis « *par ordre* ». Cette élite va intégrer progressivement le cadre dirigeant de l'appareil d'État belge reconstitué à Londres. Seront rapidement reconstitués les quatre ministères indispensables en temps de guerre, à savoir les Colonies, les Finances, la Défense nationale et les Affaires étrangères. Suivront quelque temps après, le service à destination des réfugiés belges en Grande-Bretagne, les départements de l'Instruction publique puis du Travail et de la Prévoyance sociale. Cette administration centrale londonienne accolée à des cabinets ministériels réduits à leur plus simple expression va assurer consciencieusement la permanence de l'État en exil.

1. Eaton Square, le centre politique, administratif et diplomatique de la Belgique à Londres.
AGR, *La Belgique indépendante*, 10 août 1944.

Personnalités belges à Londres : V. de Lavaleye, M.-H. Jaspar, J. Hoste, C. Huysmans, R. Motz, L. de Brouckère, W. Koelman, I. Blume, H. Speyer, A. Delierneux, J. Deguent, M. Deguent-Huysmans et A. Wauters.
AGR, *Archives M.-H. Jaspar*, n° 2976.



1

2



3

Le 25 février 1942, H. Pierlot prononce un discours à la BBC, relatif à l'élargissement du gouvernement belge en Grande-Bretagne. // *CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.*

A. De Vleeschauwer (à gauche), ministre des Colonies, et P. Ryckmans, gouverneur général du Congo belge, tiennent une conférence de presse au ministère de l'Information à Londres. *CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.*

2. Une séance du Conseil des ministres intégrant depuis 1942 le ministre A. Delfosse et trois sous-secrétaires d'État.

AGR, La Belgique indépendante, 7 janvier 1943.

Cérémonie à l'occasion de la Fête nationale belge, Londres, 1942. Souriant, P.-H. Spaak est entouré du baron E. de Cartier de Marchienne, ambassadeur

ministre C. Gutt (à droite) et du baron E. de Cartier de Marchienne, ambassadeur belge à Londres.

AGR, Archives G. Theunis, n° 1242.

3. La « rue de la Loi » à Londres.

AGR, Archives J. Deguent, Marine, Vol. II, n° 9, sept. 1942.

Les parlementaires et syndicalistes exilés vont intégrer progressivement le cadre de l'appareil d'État en exil aux côtés des quelques hommes d'affaires repliés à Londres et d'un escadron de hauts fonctionnaires partis « par ordre ».

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n° 2146.

Les membres du gouvernement belge de Londres vont se répartir à plusieurs reprises les attributions ressortissant aux départements des ministres démissionnaires restés en France non occupée.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 4.

Les parlementaires exilés rassemblés autour du bourgmestre d'Anvers, C. Huysmans, et du ministre M.-H. Jaspar tentent de former une nouvelle autorité gouvernementale belge reconnue par le Gouvernement de Sa Majesté britannique.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n° 2046.

Les politiques exilés se sont regroupés au sein d'un Office parlementaire belge (OPB) créé le 22 juillet 1940 qui consacre l'essentiel de son temps et de son énergie au secours des réfugiés de guerre belges.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n° 2054.

III. REFUSER LA DÉFAITE

Dès le mois d'août 1940, se reconstitue en exil une petite armée belge. Les quelques 400 soldats, marins et aviateurs déterminés à reprendre les armes contre l'Allemagne seront progressivement rejoints tout au long de l'exil par des évadés de Belgique occupée, des volontaires belges ou étrangers et autres miliciens résidants en pays neutres et alliés ou encore des membres de la Légion étrangère française. À partir de ce personnel disparate et réduit, le gouvernement belge de Londres va créer les Forces belges en Grande-Bretagne. En 1944, l'ensemble des effectifs tourne autour de 4 000 hommes. Le gouvernement belge de Londres va essayer non sans mal de se doter d'une petite armée bien équipée formée aux techniques de combat moderne. Alors qu'aviateurs et marins puis commandos et parachutistes belges se trouvent rapidement plongés dans le feu de l'action, le gros des forces de terre se voit contraint de subir une période d'entraînement prolongée et subit des refontes successives. Le ministère britannique de la Guerre – le *War Office* – doute manifestement de leur fiabilité. Ignorant ce fait, les militaires belges, qui n'hésitent pas à donner de la voix dès l'été 1940, reprochent au Premier ministre Hubert Pierlot de retarder à dessein l'engagement de l'armée de terre sur le théâtre des opérations ou de vouloir en faire une « *armée de parade* ». Tentant vainement de calmer les polémiques, le gouvernement belge ne trouve d'autres solutions que d'accepter la prolifération de petites unités hautement spécialisées mais inadaptées à l'organigramme militaire britannique. Les pressions du gouvernement belge, l'appui du *Foreign Office* et les qualités propres du 1^{er} Groupement indépendant belge ainsi que celles de son commandement finissent par lever les dernières préventions du *War Office*. Le 8 août 1944, la *Brigade Piron* débarque en Normandie.

C. Gutt et H. Pierlot qui détiennent successivement le portefeuille de la Défense nationale multiplient les interventions auprès du gouvernement britannique afin d'obtenir un engagement rapide des forces de terre belges sur le théâtre des opérations militaires.
Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 98.

Au lendemain du débarquement allié en Normandie, le Premier ministre H. Pierlot finit par obtenir l'accord britannique pour un engagement du 1^{er} Groupement indépendant belge commandé par le lieutenant colonel Jean Piron.
Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 92.

Le 1^{er} août 1944, H. Pierlot annonce à ses collègues l'envoi « *dans peu de jours* » des forces de terre sur le théâtre des opérations militaires en France.
Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 51.

L'appel du 23 juin 1940 lancé par M.-H. Jaspar, sera entendu par une poignée de militaires belges, officiers, sous-officiers et soldats, qui ont rejoint la Grande-Bretagne afin de poursuivre la lutte contre l'envahisseur.
Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n° 2050.

Afin de compenser la pénurie de recrues, le gouvernement belge va encourager les engagements volontaires de ressortissants étrangers se trouvant en territoires neutres ou alliés.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 36 et Papiers J. Deguent, n° 2.

L'inaction, le manque de matériel, la crainte de ne constituer qu'une « *armée symbolique* » seront à l'origine de différents remous au sein des forces de terre dont la grande majorité des soldats ont « rejoint » afin de reprendre rapidement les armes contre l'Allemagne.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 194.

La mobilisation des ressortissants belges en Grande-Bretagne et aux États-Unis rencontre de nombreux obstacles. Les déserteurs et réfractaires seront nombreux.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 36.

La politique militaire sera rapidement monopolisée par les questions du recrutement, de l'organisation et de l'équipement de cet embryon d'armée.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 92.

La propagande du gouvernement belge va célébrer la constitution et le développement des forces belges en Grande-Bretagne y compris au travers de la presse clandestine parachutée par la RAF sur le pays occupé.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 237.

La marine marchande belge réquisitionnée depuis mai 1940 est mise à disposition de l'effort de guerre allié. Les marins marchands vont payer le plus lourd tribut avec 587 tués sur 3.350 hommes.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers J. Deguent, n° 3.

L'idée de faire un petit journal pour les soldats a germé dans l'esprit de quelques officiers depuis le mois d'août 1940. Le but de cette publication était de stimuler le moral de la troupe et de faire connaître l'effort militaire belge auprès des compatriotes réfugiés.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 62.

1a. Le lieutenant J. de Selys-Longchamps, pilote belge du *No 609 Squadron* de la RAF, va canonner en 1943 l'immeuble de la Sipo-Sd à Bruxelles.

CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

1b. Un marin de la section belge de la Royal Navy, 1942-1943.

CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

1c. Une Belge à la *Women's Auxiliary Air force* (WAAF), troupes auxiliaires féminines de la RAF depuis 1939.

AGR, La Belgique indépendante, 6 juillet 1944

1d. Le Lieutenant J. Legrand, pilote belge de la 609^{ème} escadrille de chasse de la RAF.

CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.



1

2



Le régiment belge de parachutistes SAS.
AGR, Archives J. Deguent, *Marine*, Vol. II, n° 4, avril 1942.

La section belge de la Royal Navy.
AGR, Archives J. Deguent, Vol. I, n° 12, 1941.

Un groupe de pilotes belges après l'atterrissage sur l'aérodrome de la 609^{ème} escadrille de chasse de la RAF.
AGR, *La Belgique indépendante*, 4 mai 1944.

2. Le 21 juillet 1942, le ministre de la Défense nationale, C. Gutt, passe en revue une unité des forces de terre belges.
AGR, Archives G. Theunis, n° 1242.

La « petite » armée belge en Grande-Bretagne.
AGR, *La Belgique indépendante*, 29 mai 1941.

La *Belgian Crew*, une unité de la flotte marchande belge est composée de canonnières destinés à repousser les attaques des avions et des sous-marins allemands.
AGR, *La Belgique indépendante*, 1 juillet 1943.

Le 15 février 1941, le Premier ministre H. Pierlot remet le drapeau belge au commandant du 1^{er} Bataillon de Fusiliers rassemblé à Tenby.
CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

IV. « FEEDING A PAUPER ARMY »

La décision britannique d'accepter une « *armée de pauvres* » réfugiés belges, néerlandais, français ou encore polonais n'est pas comprise comme un acte de solidarité entre alliés mais bien comme un écrasant fardeau. Si le gouvernement britannique accepte de prendre à sa charge l'entretien et le logement des réfugiés de guerre alliés sans ressources, il répugne à toute dépense supplémentaire. Afin de soulager le Trésor, les autorités font porter l'essentiel de l'accueil et de l'aide sur les épaules déjà chargées des organismes bénévoles. Afin d'organiser et de

contrôler les activités d'assistance, se créent une soixantaine de *Local War Refugee Committees* chapeautés par un *Central Committee for War Refugees from Holland Belgium and France*. Toute la politique britannique d'assistance sera guidée par le même souci de ne pas donner l'impression à l'opinion publique que les réfugiés de guerre alliés bénéficient d'un traitement plus favorable que celui accordé aux nationaux nécessiteux. Les règlements britanniques ne tiennent pas compte de l'isolement des Belges, de leur ignorance de la langue, de leur méconnaissance des arcanes du rationnement et du marché noir. Désœuvrés, les réfugiés belges sont soumis contre leur gré à une politique d'assistance britannique qui leur permet tout au plus de mener une existence d'indigent.

De Beroepsregistrering



In de Engelsch-Belgische Werkbeurs te Londen werden de Belgische mannen en vrouwen geregistreerd. Men ziet hierboven het inschrijven van de mannen.

NOS REFUGIES AU TRAVAIL



Mme Van Kerchoven, réfugiée belge, explique à la Reine Elisabeth le fonctionnement d'un appareil culinaire.

Met stalen Wil



In den vorigen oorlog hebben vrouwen in de Britsche munitieijverheid het bewijs geleverd van hun toewijding en vakkennis. Ook thans verrichten duizenden vrouwen hun medewerking aan den strijd. Met stalen wil en bewonderenswaardige volharding volbrengen zij de lastige dagtaak.

Priorité est accordée au million de chômeurs britanniques que l'économie de guerre n'a pas encore absorbés. La mobilisation des réfugiés de guerre belges débute au mois d'avril 1941. Au mois de mai 1943, près de 90 % des hommes et 40 % des femmes ont trouvé de l'embauche. La masse misérable belge de l'été 1940 est devenue une force de travail appréciable pour l'économie britannique dans un contexte de guerre totale.

1. Les réfugiés s'enregistrent à la Bourse anglo-belge du Travail à Londres.

AGR, La Belgique indépendante, 28 août 1941.

2. La Reine Élisabeth inspecte des réfugiés mis au travail.

AGR, La Belgique indépendante, 2 avril 1942.

3. Propagande célébrant la contribution des femmes à l'effort de guerre au sein de l'industrie de l'armement.

AGR, La Belgique indépendante, 26 juin 1941.

Le gouvernement belge de Londres ne compte qu'un nombre très limité de ministères, dont celui du Travail et de la Prévoyance sociale destiné à encadrer les réfugiés belges mis au travail dans les usines britanniques.

CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

Le Service central des Réfugiés s'attache non sans mal à améliorer le maigre ordinaire des réfugiés belges notamment grâce aux dons en espèce et en nature collectés par des comités institués en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 551.

De nombreux réfugiés sans ressources assistés chichement par les autorités britanniques s'adressent rapidement aux ministres et parlementaires présents en Grande-Bretagne pour obtenir un supplément d'aide.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 563.

La dizaine de milliers de compatriotes arrivés à bord de navires déroutés par la *Royal Navy* ont été concentrés dans la mégapole londonienne – droit sous les bombes de la *Luftwaffe* – alors que femmes et enfants britanniques sont évacués de la capitale.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 549.

Un *Catholic War Refugees' Spiritual Welfare Committee* est institué par les diocèses englobant l'agglomération londonienne. Il est chargé d'apporter une aide spirituelle aux réfugiés de guerre alliés.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 373.

V. UN EXIL SUBI

LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'EXIL

Les Belges constituent la plus importante population réfugiée de guerre alliée en Grande-Bretagne et renouvellent l'expérience de l'exil de quelques 200.000 compatriotes au cours de la Première Guerre mondiale. Leur présence est fortuite. Les navires sur lesquels ils sont parvenus à embarquer sur les côtes belge et française ont été déroutés par la *Royal Navy*. Ces réfugiés ordinaires, majoritairement flamands, proviennent de tous les horizons socioprofessionnels. Les femmes et les enfants constituent le gros de la population. La moyenne d'âge des hommes est élevée. Il y a peu de jeunes gens susceptibles d'être appelés sous les drapeaux. De nombreux Belges tentent vainement d'obtenir un rapatriement vers le pays occupé. Jusqu'au mois de septembre 1940, les réfugiés de guerre belges sont concentrés dans la mégalopole londonienne. Après la dispersion massive provoquée par les bombardements aériens allemands, environ un tiers reste dans la capitale. Les autres sont disséminés aux quatre coins du Royaume-Uni. Une turbulente communauté de pêcheurs se distingue par son importance numérique et une localisation précise. Le port de Brixham au Sud-Ouest de l'Angleterre hébergera jusqu'à 1.300 compatriotes. L'autre importante communauté exilée est constituée par les quelques 3.000 fonctionnaires et agents de l'État majoritairement inemployés par l'appareil d'État qui se met en place à Londres. Ceux-ci partagent le sort de leurs compatriotes d'abord assistés chichement puis mis au travail.

L'ENCADREMENT BELGE

Si le regard du gouvernement belge se porte tout au long de l'exil vers le pays occupé et son Roi prisonnier, celui-ci ne néglige pas pour autant ses milliers de compatriotes perdus en Grande-Bretagne dont ils ignorent majoritairement la langue et les usages. Il s'attache non sans mal à améliorer leur maigre ordinaire en dépit des réticences sourcilleuses des autorités britanniques. Dès le mois de septembre 1940, un *Service central des Réfugiés* (SCR) est mis en place sous la direction générale du conseiller commercial de l'ambassade de Belgique à Londres, Charles Bastin. Celui-ci obtient un adjoint flamand comme « doublure », l'attaché agricole Louis Borremans, qui officiera comme secrétaire général. Le SCR va rapidement organiser à grands frais l'assistance matérielle, les loisirs, les secours de la Religion et l'éducation des enfants. L'autre priorité est d'inclure rapidement les Belges dans l'effort de guerre britannique mais la mise au travail sera lente et difficile.

1. En raison de la présence d'un millier de pêcheurs belges et leurs familles, le petit port anglais de Brixham est rebaptisé « Little Belgium ».
AGR, Archives J. Dequent, Belgium, Vol. V, n° 4, mai 1944.

Les pêcheurs belges en Grande-Bretagne restent fidèles à leurs traditions : une bénédiction de la mer au Pays de Galles.
AGR, La Belgique indépendante, 3 juin 1943.



"Little Belgium"

"Little Belgium" is the name given to a small city in Scotland where some 9,000 Belgian fishermen have made their headquarters.

These Belgians, obeying instructions of the Belgian Government, left the Belgian coast at the end of the battle of Belgium, in May 1940, for England. Today they brave U-boats and Stukas to fish, in dangerous waters, for the British. They are responsible for part of the feeding of Great Britain.



Même en exil, les enfants doivent aller à l'école ! Cours d'anglais au *Belgian Institute* de Kingston.

AGR, *La Belgique indépendante*, 4 décembre 1941.

Scène domestique d'une famille de pêcheurs belges en Grande-Bretagne.

AGR, *La Belgique indépendante*, 9 janvier 1941.

2. Un « bébé de l'exil ». Marie-José Lecomte est née juste après la traversée de la Manche.

AGR, *La Belgique indépendante*, 23 janvier 1941.

Fraternisation amoureuse avec le pays d'accueil : noces d'un soldat belge avec une Britannique.

AGR, *La Belgique indépendante*, 9 avril 1942.

Les Belges en Grande-Bretagne développent aussi leur propre infrastructure médicale.

AGR, *La Belgique indépendante*, 23 janvier 1941.

In Ballingschap geboren

EEN MOEDIGE VROUW

Zonder den inval van de Duitschers zou Marie-José Lecomte op Belgischen bodem geboren zijn.

De omstandigheden beschikten er anders over.

Onder de vluchtelingen, die in Engeland aankwamen, bevond



Marie-José Lecomte

zich vrouw Lecomte. Zij schonk op 18 Mei, dag van haar aankomst te Southampton, het licht aan een dochter. Deze werd Marie-José genaamd naar de maalboot waarmee de overtocht was ondernomen.

Te midden van al het leed zijn de ouders er fier op, dat het kind op vrijen grond geboren werd en in een land van vrijheid opgroeit in afwachting van den terugkeer naar het Vaderland wiens onafhankelijkheid zal hersteld worden.



3

2

3. Le Service central des Réfugiés distribue des vêtements aux réfugiés de guerre belges. Londres, 1942. CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

Le Service central des Réfugiés s'occupe de tous les aspects de la vie quotidienne des réfugiés belges en Grande-Bretagne via notamment son bureau de renseignements. Londres, 1942. CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

Des morts violentes émaillent l'exil. Elles rappellent que les réfugiés de guerre belges partagent le sort du pays d'accueil lors des bombardements intenses de 1940-1941 puis de 1944-1945.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 563.

Dès les premières semaines de l'exil, de nombreux réfugiés demandent à pouvoir être rapatriés au pays occupé.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 591.

Les bombardements allemands sur Londres vont disséminer les réfugiés belges aux quatre coins du Royaume-Uni. Le Service central des Réfugiés s'applique à maintenir le contact dans les principales concentrations par le biais de ses agents de liaison.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 551.

La situation des réfugiés belges restés à Londres sous le *Blitz* sera difficile. Certains doivent vivre dans des décombres. D'autres sont employés dans les dangereux travaux de démolitions.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 567.

Au total, une trentaine de suspects belges seront internés par les autorités britanniques sur l'Île de Man. Soucieux de protéger ses ressortissants quelle que soit leur condition, le gouvernement belge de Londres leur viendra en aide.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 466.

Le documentaire « Les pêcheurs en fuite », 1997. Souvenirs de l'exode des pêcheurs belges en Grande-Bretagne en 1940.

Bruxelles, VRT, archives audiovisuelles.

VI. REMONTER LA PENTE

RESTAURER L'IMAGE DE LA BELGIQUE

Les objectifs gouvernementaux se trouveront constamment sous la coupe des Grands Alliés anglo-saxons auprès desquels le gouvernement belge de Londres doit avant tout restaurer le crédit de la Belgique ruiné par la capitulation du Roi, sa volonté de rester en pays occupé et les errements gouvernementaux en France. Il lui faut aussi retrouver une légitimité et rétablir son autorité auprès de ses compatriotes – dans le monde libre et en pays occupé – qui le rejettent et vouent un culte au « Roi prisonnier ». Le gouvernement belge de Londres va rapidement s'appliquer à faire connaître et défendre la position de la Belgique en guerre tant dans le monde libre qu'en pays occupé. Deux organismes spéciaux de propagande seront créés à cet effet. Constitué par arrêté-loi du 5 décembre 1940, l'Office belge d'Information et de Documentation (INBEL) ou *Belgian News Agency* va aussi éditer dans les deux langues nationales différents périodiques à destination des *Belges du dehors*, réfugiés, soldats et expatriés (*La Belgique Indépendante-Onafhankelijk België*, *Marine*, *Vers l'Avenir-Naar Wijd en Zijd*).

L'EFFORT DE GUERRE FINANCIER ET ÉCONOMIQUE AU PROFIT DES GRANDS ALLIÉS ANGLO-SAXONS

Les atouts de la Belgique en exil ne sont pas négligeables et suscitent rapidement l'intérêt des Britanniques. Ils se composent de l'or de la Banque nationale, des ressources minérales et végétales stratégiques du Congo et de sa flotte marchande. Des accords sont conclus avec la Grande-Bretagne en 1941 relatifs à la participation du Congo à l'effort de guerre ainsi qu'au prêt de l'or belge. Une convention d'aide réciproque entre Alliés est signée en 1942. En 1944, le gouvernement belge de Londres conclut un accord secret avec les Britanniques et les Américains leur réservant pendant 10 ans le monopole de la livraison de l'uranium congolais. L'effort de guerre financier et économique, la politique d'encadrement à destination de sa propre population réfugiée en Grande-Bretagne, l'organisation à grands frais d'un ravitaillement limité vers la Belgique occupée ou encore la reconstitution d'une petite armée moderne sur le sol britannique sont symptomatiques de la quête d'une souveraineté « *toujours vivante et active* » du gouvernement belge de Londres et de sa volonté de se voir reconnaître par la Grande-Bretagne le statut d'allié belligérant à part entière.

1. Des hommes et du matériel belges sont engagés dans plusieurs opérations alliées sous « Commandement international ».

AGR, *Archives J. Deguent, Marine*, oct./nov. 1943.

Le ministre des Colonies A. De Vleeschauwer et le gouverneur général P. Ryckmans inspectent les soldats de la Force publique.

AGR, *La Belgique indépendante*, 20 mars 1941.

The Riches of the Congo Shortens the War. Titre d'une exposition belge à Swansea consacrée à l'effort de guerre de la colonie.

AGR, *La Belgique indépendante*, 30 mars 1944.

1

Deux Navires Marchands Belges ont participé au débarquement des Troupes Alliées en Corse. Nos corvettes sont quelque part à l'action

Nos Commandos sont arrivés en Afrique du Nord et attendent le moment d'entrer en action

Onze, in Noord Afrika aangekomen Commando Troepen, wachten op 't bevel tot den aanval

De Eerste Minister bracht hen bij het vertrek den groet der Regering over. Zorgvuldig en gedurende langen tijd werden zij voorbereid; harde voorbereiding waarden het welgelukken hunner onderneming berust. Nu staan zij gans voor het groot avontuur en de Eerste Minister wenst hun geluk.

Na maanden, jaren saam doorgebracht te hebben, heerscht ook de Commandos, evenwel Belgen als Geallieerden een atmosfeer van broederlijke verstandhouding.

Bekwaam de moeilijkste taken, de zwaarste opdrachten te voeren zijn zij doorzichten van één en hetzelfde doel: het hunne samenwerkingsvermogen te versterken. De Belgen van het Internationaal Commando vormen de voorwaartse van een berijdingsleger: hunne slag zal die der Overwinning zijn!

Le Premier Ministre est venu leur apporter le salut du Gouvernement avant leur départ. Au moment où ils vont courir la grande aventure pour laquelle ils se sont si longuement et si consciencieusement préparés, il les félicite de leur endurance dans l'entraînement qui est la promesse de leur succès dans le combat. Après ces mois, ces années passées ensemble à se former, le Commando tout entier constitue un groupe fraternel dont tous les membres, Belges et Alleis, se connaissent et s'entraident. Après aux tâches les plus dures, prêts aux plus grands sacrifices, inspirés par un idéal qui renforce leur cohésion, les Belges du Commando International sont l'avant-garde de notre armée de libération: leur drapeau sera celui de la Victoire!

2

3

2. La rédaction de *La Belgique indépendante*, un des périodiques de l'Office belge d'Information et de Documentation. Londres, s.d.
CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

3. Le Congo contribue à l'effort de guerre économique et participera aussi au combat avec les troupes coloniales belges.
AGR, Archives J. Deguent, Belgium, Vol. III, n° 10, 1942.

Le Service central des Réfugiés est créé le 21 septembre 1940. Ses attributions vont couvrir dans un premier temps tous les aspects de l'exil, de l'assistance matérielle à l'aide morale en passant par l'éducation, les soins de santé et le travail.
Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 551.

Les services belges vont organiser rapidement un service de correspondance à destination de la Belgique par l'entremise de la Croix-Rouge internationale. La possibilité sera aussi offerte aux réfugiés belges d'adresser régulièrement un colis alimentaire aux parents restés au pays.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 586.

Une Association des Scouts belges en Grande-Bretagne sera instituée en exil. Le haut patronage sera offert au Premier ministre « *après mûr examen* ».

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 597.

Les fêtes traditionnelles – autre ciment de l'identité nationale – ne sont pas oubliées par le gouvernement belge en exil. Des petites réunions seront subventionnées à l'occasion de la Saint-Nicolas et de la Noël.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 551.

Tout supplément belge régulier constaté entraîne une réduction équivalente de l'aide officielle allouée aux réfugiés sans ressources. Cette politique britannique à courte vue sera à l'origine de cas de dénutrition parmi les populations belges les plus fragiles.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 552.

En 1942, l'Institut belge de Londres est créé sur l'initiative d'un homme d'affaire belge, Armand Dutry, avec l'appui du *British Council*. Il se présentera comme un lieu de rencontre et d'échanges pour les élites belges et leurs homologues des autres nations alliées.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 296.

La mobilisation des réfugiés belges dans l'effort de guerre britannique sera massive.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 581.

Affiche de propagande éditée par le *Belgian Information Center* de New York célébrant l'effort de guerre militaire du gouvernement belge de Londres.

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 274029.

La contribution belge à l'effort de guerre allié s'exprime aussi au travers des réfugiés belges mis au travail dans les usines britanniques.

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 275336.

Les périodiques de l'Europe en exil.

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 275335.

Effort de guerre et image culturelle de la Belgique en exil :

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 274023.

Reprendre les armes contre l'ennemi : Forces de terre belges, Force publique, sections belges de la *Royal Air Force* et de la *Royal Navy*.

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 274026.

La Belgique du dedans et du dehors.

Bruxelles, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines, Fonds INBEL, n° 274831.

Actualités cinématographiques belges en Grande-Bretagne.

Bruxelles, Cinémathèque de la Communauté française de Belgique, Fonds INBEL, n° F0045.

VII. LES CONTACTS AVEC « LA BELGIQUE DU DEDANS »

LE ROI SILENCIEUX

Les ministres tenteront aussi de renouer clandestinement avec le Roi enfermé dans son mutisme à leur égard. S'il prétend renoncer officiellement à toute activité politique, Léopold III va pourtant s'opposer tout au long de la guerre au gouvernement belge en exil. Il désapprouve la volonté des ministres belges à Londres de poursuivre la guerre et d'engager le Congo pour soutenir l'effort de guerre britannique. Le gouvernement belge de Londres ne soulèvera jamais publiquement la question royale et sa propagande officielle ne cessera de rendre hommage à ce silence représenté comme un acte de résistance à l'occupant.

L'ORGANISATION DU REFUS

Dès la première séance du Conseil des Ministres en exil organisée le 31 octobre 1940, le gouvernement belge constate la nécessité d'établir des contacts avec le pays occupé dont il ne sait pratiquement rien. Moins d'un mois plus tard, l'Administration de la Sûreté de l'État est réorganisée en Grande-Bretagne et transférée provisoirement du ministère de la Défense nationale au ministère de la Justice. Elle est chargée des liaisons clandestines avec le pays occupé afin de recueillir des renseignements politiques et économiques, de créer des réseaux de résistance et d'appuyer ceux qui se créent spontanément sur le terrain. La Sûreté de l'État travaillera étroitement avec les services secrets britanniques comme le *MI 6* ou *Intelligence Service* (SIS) et le *Special Operations Executive* (SOE). Elle aura des relations conflictuelles à Londres avec la Deuxième Direction du ministère de la Défense nationale qui estime avoir le monopole du renseignement militaire et soutient différents groupements politisés de militaires « royalistes » en Belgique occupée.

SOUTIEN MORAL ET MATÉRIEL DE LA POPULATION

L'Office de Radio-Diffusion nationale belge organisé à Londres produit les émissions de Radio Belgique à destination du pays occupé mais diffusées et contrôlées par la BBC. Aussi, le gouvernement belge installe à grand frais un poste de radio-diffusion gouvernemental au Congo. Il s'adressera tout au long de l'exil de façon officielle ou clandestine au pays occupé et mettra en garde ses notabilités dont il finira par condamner la politique du moindre mal prônant une collaboration administrative et économique limitée avec l'occupant en échange de maigres avantages. Il fournira via la Croix-Rouge internationale un soutien matériel important aux quelques 70.000 prisonniers de guerre belge en Allemagne. Alarmé par la situation alimentaire du pays occupé, le gouvernement belge de Londres organise rapidement un « *ravitaillement de guerre* » à partir du Portugal neutre en raison du blocus continental imposé par la Grande-Bretagne.

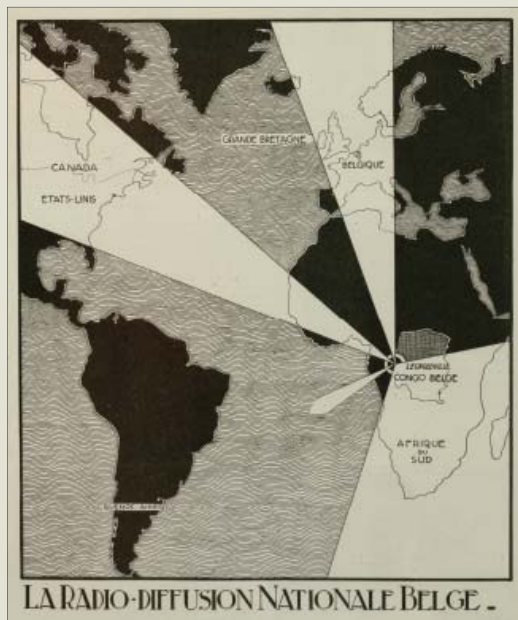
Le programme des émissions de Radio Belgique, une primeur pour les pays occupés !

AGR, *La Belgique indépendante*, 20 mai 1943.

1. Le laboratoire photographique de la Sûreté de l'État à Londres, mars 1944.
CEGES, *Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines*.



1



2



3

2. Grâce à l'installation d'un poste émetteur au Congo, le gouvernement belge pourra contourner le contrôle britannique pour s'adresser directement à la « Belgique du dedans ».

AGR, Archives J. Deguent, Marine, mars 1943.

Le *speaker* V. de Laveleye et deux secrétaires à la rédaction de Radio Belgique.
CEGES, Centre d'Etudes et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines.

3. En dépit de la rupture entre Léopold III et le gouvernement, la propagande officielle ne cessera de rendre hommage au « Roi prisonnier » des Allemands.

AGR, Archives J. Deguent, Belgium, n° 1, 1941.

En décembre 1942, le nouveau ministre de l'Information, A. Delfosse, constate que l'image de la Belgique est toujours aussi peu flatteuse au sein de l'opinion publique des États-Unis.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 42.

Afin de redresser l'image de la Belgique, le gouvernement belge va rapidement déployer à grands frais une propagande intensive à destination du monde libre et de sa propre population exilée.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n°s 11 et 42, Papiers J. Deguent, n° 2.

Le ministre des Finances, Camille Gutt, organise dès son arrivée à Londres le prêt de l'or belge. Un tiers de l'encaisse or de la Belgique repose dans les coffres de la Banque d'Angleterre. L'accord sera conclu au mois de mars 1941.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 95.

Les richesses minières congolaises – dont les métaux stratégiques – constituent un atout pour l'effort de guerre du gouvernement belge à Londres.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers G. Theunis, n° 580.

Établie à la fin de l'exil, une liste des accords conclus par le gouvernement belge de Londres illustre le dynamisme d'une diplomatie belge prônant désormais la coopération internationale.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n° 2917.

Le statut d'allié belligérant s'affirmera aussi auprès du Grand Allié soviétique auprès duquel le gouvernement belge de Londres reprend les relations diplomatiques interrompues par Joseph Staline à la demande des Allemands peu de temps avant l'Opération Barbarossa.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 51.

Au mois de septembre 1940, le représentant de la Belgique à Berne, le comte Louis d'Ursel, fait connaître à ses collègues diplomates les recommandations de Léopold III. Une réponse cinglante sera apportée par l'ambassadeur extraordinaire à New York, G. Theunis.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 100.

Le gouvernement belge de Londres tentera tout au long de l'exil de rétablir clandestinement le contact avec le Roi. Léopold III opposera systématiquement une fin de non-recevoir par personnes interposées.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 49.

Le mariage du Roi le fera tomber de son piédestal. Au travers des nombreux renseignements en provenance du pays occupé, le gouvernement belge de Londres constatera le retournement de l'opinion publique.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 62.

Fin 1943, le gouvernement belge de Londres envoie dans le plus grand secret un agent en Belgique occupée chargé de remettre au Roi une lettre du gouvernement par l'intermédiaire du Cardinal Jozef Van Roey.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 51.

Grâce au travail des services de renseignements belges, le pays occupé deviendra pour le gouvernement belge de Londres une « maison de verre ».

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 97 et 77.

Les ministres belges multiplieront les messages radiophoniques à destination du pays occupé. Ces messages seront diffusés notamment via les émissions de Radio Belgique produites par la BBC. Ils seront aussi communiqués à la population via la presse clandestine.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 107.

Après de nombreuses péripéties, les grandes organisations de résistance armée reconnaissent l'autorité de gouvernement belge de Londres qui leur adresse armes, argent, matériel et instructions.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 54.

En 1943, un petit livre intitulé « Le Cheval de Troie » sera parachuté en Belgique occupée. Il va préciser sous forme camouflée les directives relatives à l'organisation et l'action de l'Armée secrète en campagne.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 54.

VIII. EUROPE IN EXILE

La capitale britannique abritera en son sein une Europe de l'exil libre et combattante composée des autorités légitimes ou reconstituées belges, néerlandaises, tchécoslovaques, norvégiennes et polonaises ainsi que de divers comités nationaux opposés aux gouvernements de leurs pays à la botte du III^{ème} Reich. Le gouvernement belge va jouer un rôle non négligeable parmi les « petits alliés » inquiets quant au sort qui leur est réservé par les Grands Alliés dans le nouvel ordre international de l'après-guerre. Il abandonne la politique d'indépendance d'avant-guerre et prône une coopération internationale reposant sur la sécurité collective, l'alliance européenne et les ententes régionales. Envisageant un abandon partiel de souveraineté, il conclut un accord monétaire avec les Pays-Bas et le Luxembourg en 1943 et met sur pied en 1944 avec les mêmes partenaires un projet d'union douanière. Le gouvernement

belge de Londres participe aussi activement à la mise en place des nouvelles institutions supranationales patronnées par les États-Unis (Nations Unies et Administration des Nations Unies pour les Secours et la Reconstruction). En 1944, il prend part à la Conférence de Bretton Woods qui instituera le Fonds monétaire international et la Banque internationale de Reconstruction et de Développement.

1

POUR LA DEFENSE DU DROIT DES GENS



Les représentants à Londres de huit pays envahis par l'Allemagne ont dénoncé les violences commises par les Allemands et leurs complices contre les populations civiles et ont adopté une déclaration aux termes de laquelle ils placent « parmi les actes principaux de guerre le châtiment par les votes d'une justice organisée, des coupables ou responsables de ces crimes, qu'ils les aient ordonnés, perpétrés, ou qu'ils y aient participé ». A la table de la conférence, on reconnaît, de gauche à droite: MM. Spaak, Ministre des Affaires Étrangères, et Pierlot, Premier Ministre (Belgique); M. Dejean et le général de Gaulle (Comité national Français); Dimitrakakis, Ministre de la Guerre, et Tsouderos, Premier Ministre (Grèce); V. Rodon et Bech (Grand-Duché de Luxembourg); le général Sikorski et le comte R. Raczynski (Pologne)

2

“We Shall Live Again”



3

Ondertekening van een Overeenkomst



Pays-Bas-Belgique, le match « classique », sous le regard attentif des ministres H. Pierlot, A. Delfosse et P.-H. Spaak.

AGR, La Belgique indépendante, 24 décembre 1942.

1. Lors d'une réunion à Londres, les représentants de huit pays occupés par l'Allemagne condamnent les crimes de guerre contre la population civile et promettent des sanctions contre les coupables.

AGR, La Belgique indépendante, 22 janvier 1942.

2. Des dirigeants en exil des pays occupés transmettent, à la radio, un message conjoint d'espoir.

AGR, Belgium. Vol. I, n° 3, 1941.

3. Le ministre Spaak, lors de la signature de la convention monétaire entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg.

AGR, La Belgique indépendante, 4 novembre 1943.

Footballeurs en exil. Match amical entre les Diables Rouges et l'équipe de la *Barclays Bank*.

AGR, Archives M.-H. Jaspar, n° 2977.

Des représentants de l'*Union interparlementaire*, présidée par R. Gillon (à droite), Président du Sénat de Belgique, se réunissent à l'Institut belge de Londres. À gauche, J. Bech, ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg.

AGR, Archives M.-H. Jaspar, n° 2978.

Des dignitaires alliés quittent la Cathédrale Saint-Paul à Londres après une célébration d'action de grâce pour la victoire sur le front africain.

AGR, La Belgique indépendante, 27 mai 1943.

Réunion des ministres alliés des Affaires étrangères, sous la conduite du ministre britannique des Affaires étrangères, R. A. Eden.

AGR, La Belgique indépendante, 11 février 1943.

Quarante représentants de dix-sept pays alliés se rendent dans un faubourg londonien pour y examiner le fonctionnement de l'administration locale en temps de guerre.

AGR, La Belgique indépendante, 30 mars 1944.

De 1940 à 1944, les matchs de football opposant l'équipe nationale belge à différentes équipes locales britanniques et nationales alliées constituent un moment privilégié de communion entre compatriotes.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 574.

Les élites belges connaîtront une intense vie mondaine en exil et multiplieront les contacts avec leurs homologues des autres petites nations alliées.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers M.-H. Jaspar, n°s 2162, 2765 et 2821

La Belgique sera l'une des premières nations alliées à reconnaître la France libre du général Charles de Gaulle.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 90.

Aux côtés des autres nations alliées, la Belgique signe à Londres, le 12 juin 1941, la Déclaration du Palais de Saint-James, premier d'une série de documents qui aboutiront à la fondation des Nations Unies.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 76.

L'accord constitutif de l'Administration des Nations unies pour les Secours et la Reconstruction (UNRRA pour *United Nations Relief and Rehabilitation Agency*) est signé le 9 novembre 1943 à Washington.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 369.

Pour l'après-guerre, le gouvernement belge de Londres va prôner une coopération avec les Grands Alliés tout en s'inquiétant du sort réservé aux petites nations alliées.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 93.

Le gouvernement belge de Londres prendra connaissance de différents projets européens qui suscitent l'intérêt du ministre des Affaires étrangères, P.-H. Spaak.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 36.

Une convention monétaire est signée le 21 octobre 1943 entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 53.

En 1944, la Belgique participe aux travaux de la Conférence de Bretton Woods.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 59.

IX. PRÉPARER L'APRÈS-GUERRE

LA CEPAG

De fait, le gouvernement belge réfléchit rapidement à l'après-guerre. Il considère que des réformes seront nécessaires en pays libéré dans les domaines économique, politique et social. Au mois de janvier 1941, est mise sur pied sous l'autorité directe du Premier ministre une Commission belge pour l'Étude des Problèmes d'Après-Guerre (CEPAG). La CEPAG intègre des fonctionnaires et diplomates mais surtout des notabilités de l'exil. La CEPAG constitue aussi un moyen de canaliser l'opposition ou les ambitions du personnel politique se trouvant dans le monde libre. Si la CEPAG sera présidée par l'ancien Premier ministre catholique, Paul Van Zeeland, son secrétaire général, le syndicaliste socialiste Jef Rens, proche de Spaak en sera la véritable cheville ouvrière. La CEPAG va abattre un considérable travail documentaire et de réflexion. Différentes idées défendues dans les multiples rapports présentés par la CEPAG en exil trouveront une concrétisation en Belgique libérée comme la sécurité sociale ou encore le Conseil d'État.

PRÉPARER LE RETOUR AU PAYS

La CEPAG sera aussi chargée de préparer avec les départements et services concernés les mesures à prendre lors de la libération du territoire « *en vue d'assurer la reprise de la vie normale du pays* ». En ce qui concerne le maintien de l'ordre et la répression des collaborations, elle passe le relais dès l'été 1943 à Walter Ganshof van der Meersch qui exerce la nouvelle fonction de Haut Commissaire à la Sécurité de l'État. L'auditeur général est chargé d'assurer une double mission de coordination, à savoir d'une part, celle relative aux mesures qui seront prises dans le cadre du maintien de l'ordre en pays libéré et d'autre part, celle relative aux activités parfois concurrentes en matière de renseignements et d'action des services de l'Administration de la Sûreté de l'État et de la Deuxième Direction du ministère de la Défense nationale. Au mois de juillet 1944, le général Victor Van Strydonck de Burkel est nommé à la tête de la Mission militaire belge de Liaison auprès du Haut Commandement allié. Cette mission compétente dans les régions affectées par les opérations militaires s'occupera tant des relations entre les forces armées alliées et les populations civiles que du maintien de l'ordre. L'occupant ayant fait tourné activement la planche à billet, Gutt prépare au cours des derniers mois d'exil, dans le plus grand secret, une réforme monétaire tendant à maintenir la valeur du franc belge, à retirer de la circulation l'excédent d'argent et à taxer les bénéfices de guerre.

1. Un groupe de réfugiés belges à Londres, ravis d'être rapatriés vers la Belgique « libre ».

AGR, *La Belgique indépendante*, 26 avril 1945.

2. Conférence des Alliés relative au ravitaillement d'après-guerre. La Belgique est représentée par les ministres P. H. Spaak et C. Gutt.

AGR, *La Belgique indépendante*, 2 octobre 1941.

1

LES PREMIERS RAPATRIÉS



Un des premiers groupes de Belges d'Angleterre récemment rapatriés, photographié à Londres, le jour du départ.

2

Het Herstel na de Bevrijding



In het St. James-paleis te Londen had een tweede conferentie plaats van de afgevaardigden der volkeren, die tegen het nationaal-socialistisch geweld strijden. De conferentie nam een motie aan welke voorziet, dat voornamelijk levensmiddelen en grondstoffen zullen aangeleverd worden voor het herstel van de landen aansluitend na de bevrijding. Op bovenstaande foto herkent men Minister Eden, voorzitter van de conferentie. Naast den h. Eden zitten Ministers Spaul en Gault.



3

L'ancien Premier ministre P. van Zeeland, Président de la CEPAG, retourne aux Etats-Unis, après une visite en Grande-Bretagne.

AGR, *La Belgique indépendante*, 4 juin 1942.

Recrutement d'agents de liaison, devant préparer dans les territoires libérés les contacts entre les forces alliées et la population civile.

AGR, *La Belgique indépendante*, 15 avril 1942.

3. J. Rens (à gauche), secrétaire général de la CEPAG, conversant avec M.-H. Jaspar. Jaspar était au service diplomatique du gouvernement belge à Londres. Le 6 octobre 1942.

AGR, Archives M.-H. Jaspar, n° 2976.

Pour l'ambassadeur extraordinaire en mission spéciale à New York, G. Theunis, il ne faut pas avoir de « *timidité* » dans l'étude des réformes à envisager après-guerre.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 36.

L'organisation de la liaison entre le Haut Commandement allié et les autorités militaires alliées à Londres fera l'objet de négociations serrées par le représentant de la Belgique soucieux de préserver la souveraineté du gouvernement belge au pays libéré.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 80.

L'essentiel des travaux préparatoires à l'organisation du maintien de l'ordre en Belgique libérée se dérouleront au sein d'un Comité de Sécurité relevant de l'autorité directe du Premier ministre.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 16.

À Londres, le gouvernement en exil sait que l'inflation est galopante en Belgique occupée et le ministre des Finances, Camille Gutt, prépare activement son plan d'assainissement.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 51.

À l'occasion de la libération de Bruxelles, H. Pierlot reçoit les félicitations du Roi Georges VI et du Premier ministre W. Churchill.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 51.

Le gros des rapatriements s'effectue en plusieurs vagues successives tout au long de l'été et de l'automne 1945. Les derniers réfugiés de guerre belges en Grande-Bretagne rentrent au pays au mois de septembre 1946.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 85.

De l'exil, la société belge de l'après-guerre travaillée par la Question royale – surtout du côté catholique – ne va retenir qu'un *gouvernement de Londres* flanqué de quelques personnalités reprises sous le nom stigmatisant de *Londoniens*.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 50.

Le deuxième rapport de la CEPAG étudie les mesures urgentes à prendre lors des opérations militaires de la libération du territoire.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Archives des cabinets du Premier ministre H. Pierlot à Londres, n° 833.

Rapport secret de H. Pierlot détaillant les rapports entre le Roi et le gouvernement pendant les événements de mai-juin 1940.

Bruxelles, Archives générales du Royaume, Papiers H. Pierlot, n° 100.

ÉPILOGUE

Le 8 septembre 1944, le gouvernement belge atterrit à Bruxelles dans l'indifférence générale. Il est rapidement suivi par les cadres politiques, administratifs et militaires de l'exil. Les derniers réfugiés de guerre belges rentrent au pays au mois de septembre 1946 en même temps que le reliquat des services gouvernementaux londoniens. La plupart des objectifs que le gouvernement belge s'est assigné au début de l'exil ont été remplis. De petit allié de second rang, la Belgique est devenue une nation belligérante à part entière. Le gouvernement belge de Londres a été associé aux grandes décisions politiques, économiques et militaires prises par les Alliés qui l'assurent de leur soutien pour son retour au pays. La Résistance reconnaît son autorité et la *Belgique du dedans* lui est désormais redevable du choix opté au début de l'exil de poursuivre la guerre contre l'Allemagne. Ces succès ne peuvent cacher néanmoins les « grands échecs » comme le refus américain et britannique d'un ravitaillement alimentaire massif à partir des États-Unis à destination du pays occupé ou encore les multiples écueils qu'a rencontrés la mobilisation des ressortissants belges en territoire allié.

De l'exil, la société belge de l'après-guerre travaillée par la Question royale ne va retenir qu'un *gouvernement de Londres* flanqué de quelques personnalités politiques et administratives reprises sous le nom stigmatisant de *Londoniens*. Cette image s'effacera peu à peu de la mémoire collective pour faire place à celle d'une *Belgique du dehors* combattante avec la *brigade Piron* et les aviateurs belges de la RAF.

BELGIUM IN EXILE 1940-1944

GOVERNEMENT BELGE, RÉFUGIÉS ET SOLDATS
EN GRANDE-BRETAGNE

Dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, les Archives de l'État organisent aux Archives générales du Royaume à Bruxelles une exposition dédiée à la présence belge en Grande-Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale au sein d'une petite Europe de l'exil libre et combattante. Au travers des riches archives publiques et privées conservées aux Archives de l'État et récemment ouvertes à la recherche, l'exposition va aborder de façon thématique les multiples facettes de cette société belge de l'exil. Elle tentera aussi de jeter un regard neuf sur l'action du gouvernement belge de Londres qui s'est assigné comme objectif primordial de recouvrer la souveraineté pleine et entière de la Belgique. Cet objectif se trouvera constamment sous la coupe des Grands Alliés anglo-saxons auprès desquels le gouvernement belge doit avant tout restaurer le crédit de la Belgique ruiné par la capitulation de Léopold III, la volonté du roi de rester en pays occupé et les errements gouvernementaux en France non occupée. Il lui faut aussi retrouver une légitimité et rétablir son autorité auprès de ses compatriotes – dans le monde libre et en pays occupé – qui le rejettent et vouent un culte au « roi prisonnier » des Allemands à Laeken. L'effort de guerre financier et économique, la politique d'encadrement à destination de sa propre population réfugiée en Grande-Bretagne, l'organisation à grands frais d'un ravitaillement limité vers la Belgique occupée ou encore la reconstitution d'une petite armée moderne sur le sol britannique sont symptomatiques de sa volonté de se voir reconnaître par la Grande-Bretagne et les États-Unis le statut d'allié belligérant.



ISBN 978-90-5746-297-9



D/2010/531/087